



Chronique de la 69^e session de la Société Internationale Fernand De Visscher pour l'Histoire des Droits de l'Antiquité à Istanbul (7 au 12 septembre 2015)

Jean-François GERKENS

Université de Liège

Bien que lors de l'assemblée générale de notre société à Naples, en 2014, l'invitation à la 69^e session internationale de la Société Fernand De Visscher ait été faite sur l'air bien connu de « Istanbul (Not Constantinople)¹ », il va de soi que pour la SIHDA, le rendez-vous était avant tout donné dans la cité de Constantin et Justinien ! Et ce genre de rendez-vous est forcément un événement !

L'accueil des congressistes, le mardi 8 septembre 2015, s'est fait dans le très suggestif Palais de Venise (Venedik Sarayı), à l'invitation de la consule générale d'Italie à Istanbul, Madame Federica Ferrari Bravo. Dans son allocution de bienvenue, la consule générale a rappelé que toutes les cultures ont apporté quelque chose au monde d'aujourd'hui et que les juristes romains eux-mêmes étaient originaires de différentes régions de la Méditerranée. Elle souligne l'importance du droit romain aujourd'hui, dans un monde globalisé dont tous les droits ont gardé un lien avec le droit romain.

C'est ensuite le Recteur-adjoint de l'université MEF, le Professeur Fevzi Ünal qui accueille les congressistes au nom de sa jeune université, qui n'en est que dans sa deuxième année d'existence.

Le Président de l'association nationale du barreau, le Prof. Dr. Fayzoglu, a ensuite pris la parole pour déplorer l'évolution de l'enseignement du droit en Turquie. Il met sur ce point en cause l'action du gouvernement national, qui s'oppose à l'instauration d'un examen du barreau.

La professeur Havva Karagöz accueille alors les congressistes en italien, en rappelant les liens importants qui existent entre le droit turc et les droits d'Europe continentale.

1. Cette chanson, enregistrée en 1953 par le groupe vocal canadien « The Four Lads », à l'occasion du 500^e anniversaire de la prise de Constantinople par les Ottomans, se moque gentiment de la décision (en 1930) de modifier le nom de Constantinople en Istanbul.



Le professeur Laurens Winkel lit ensuite un texte de son maître Hans Ankum, adressé aux participants de la 69^e session de la SIHDA :

« Chers (chères) collègues et ami(e)s,

Madame le Professeur Havva Karagöz, qui a l'amabilité d'organiser dans sa nouvelle université MEF à Istanbul, la 69^e session de la SIHDA, m'a prié de m'adresser brièvement par écrit aux participants de cette session.

Cette réunion à Istanbul n'est pas la première tenue en Turquie. Je garde un beau souvenir de la 32^e session à Ankara, organisée par l'inoubliable Kudret Ayiter, qui combinait sa connaissance du droit romain avec celle de l'archéologie et de l'histoire de son pays, ainsi qu'une grande maîtrise de l'italien et de l'allemand. Je me souviens avec plaisir de la 54^e session d'Antalya organisée par Özcan Karadeniz. Je regrette beaucoup de ne pas pouvoir être présent à Istanbul pour des raisons de santé.

Il y a peu de villes avec lesquelles nous, historiens des droits de l'Antiquité, avons tant de liens que celle d'Istanbul. Pour prouver cela, je voudrais mentionner ici les seuls noms de Constantin, de Théodose II et de Justinien.

L'intéressant thème central du congrès " L'enseignement du droit romain dans l'Antiquité " a déjà été étudié pour le droit romain et pour le droit byzantin. Pour la période classique, nous pensons aujourd'hui que les apprentis juristes accompagnaient les grands juristes lorsqu'ils donnaient des *responsa* et que les juristes Labéon, Julien et Papinien débattaient des questions juridiques avec leurs élèves. L'enseignement des écoles de droit de Constantinople et Beyrouth ressemblait plus à celui de nos universités actuelles. Il comportait cependant la particularité que chaque cours se terminait par une traduction en grec du texte latin qui devait faire l'objet du prochain cours.

La transmission de la connaissance du droit dans les autres systèmes juridiques de l'Antiquité doit encore être étudiée de manière plus approfondie. C'est pour cette raison qu'il est fort regrettable que le nombre de non-romanistes présents aux congrès de la SIHDA diminue constamment. La possibilité de faire des comparaisons entre romanistes, égyptologues, papyrologues et babylonistes a pourtant toujours constitué un très grand enrichissement de nos réunions.

J'espère vivement que les travaux de notre 69^e réunion apporteront beaucoup de nouvelles vues et idées aux participants et aux lecteurs de la *RIDA*.

Je vous souhaite à tous un séjour agréable à Istanbul et une réunion fructueuse, tout en espérant que les conflits actuels en Turquie n'auront pas de mauvaise influence sur le bon déroulement du congrès.

Avec mes sentiments de collégialité et d'amitiés,

Hans Ankum

Coordinateur honoraire de la SIHDA »

Après ces mots d'accueil, trois orateurs ont introduit le thème central. Laurens Winkel (Université Erasme de Rotterdam) : Règle et système dans l'enseignement du juriste; Boudewijn Sirks (Université d'Oxford) : *Pandectism and Teaching of Law*; Francesco Lucrezi (Université de Salerne) : *Diritti semiti e diritti dell'antico*.

Après un lunch offert dans les splendides jardins du consulat d'Italie, les travaux ont repris en séances parallèles. Le soir, les congressistes ont été reçus aux Terrasses de Péra, dans un restaurant panoramique du centre d'Istanbul.

Les travaux des mercredi 9 et jeudi 10 septembre se sont tenus dans les locaux de la toute jeune université MEF, dans le quartier de Maslak. Si les repas de midi étaient offerts dans le restaurant universitaire, les repas du soir l'étaient sur les rives du Bosphore le 9, et au centre d'Istanbul, près de Taksim, le 10.

Le vendredi, les congressistes étaient invités à se rendre dans le quartier Ulus, pour l'assemblée générale présidée par Jean-François Gerkens et avec le soutien des trois membres du comité directeur : Michael Rainer, Carla Masi et Havva Karagöz. L'assemblée générale comportait un ordre du jour de huit points.

1. Introduction — rappel historique : notre société — désormais vénérable — a pris ses quartiers à Istanbul pour la première fois de son histoire. On peut dire qu'il s'agissait d'une lacune importante, si l'on veut bien considérer l'importance de la cité de Justinien pour l'histoire du droit ! Comment ne pas remercier notre collègue et amie Havva Karagöz de nous avoir permis de combler cette lacune ?

En revanche, ce n'est pas la première fois que nous nous réunissons en Turquie. Pour rappel, la 32^e session a été organisée à Ankara par Kudret Ayiter, ce qui a déjà été rappelé par Hans Ankum en début de session. Cette SIHDA a été importante en particulier parce qu'elle a été organisée après l'organisation manquée de 1977. Cette année-là, il n'y eut en effet aucune SIHDA, personne ne s'étend déclaré prêt à l'organiser. Ce fut l'Accademia Costantiniana qui hébergea la Société De Visscher pendant un jour, à l'occasion de son congrès. Le congrès d'Ankara a donc, au même titre que l'Accademia Costantiniana, contribué à assurer la pérennité de notre Société.

La deuxième SIHDA turque a eu lieu à Antalya, où Özcan Karadeniz Çelebican a organisé la 54^e session. Beaucoup se souviennent des visites des splendides sites du théâtre d'Aspendos et de la cité de Phasélis par exemple.

La 69^e session à Istanbul gardera elle aussi et sans aucun doute une bonne place dans nos mémoires et nos livres de souvenirs !

Pour rappel, le congrès d'Ankara avait pour thème central « le droit pénal et les actes illicites dans le monde antique » et celui d'Antalya « La femme dans les droits de l'antiquité ». À ce propos, il est utile de rappeler que lors des premières sessions de la Société, aucun thème central n'était proposé. Chacun des participants était libre de proposer une communication sur n'importe quel sujet lié aux droits de l'antiquité et la présence des spécialistes d'autres droits de l'antiquité que le droit romain était plus importante qu'aujourd'hui. Lorsqu'il a été décidé de proposer un thème central (lors de l'assemblée générale de la 6^e session à Bruxelles en 1951) il a été également admis que les participants garderaient la liberté de proposer une communication sur un autre sujet que le thème central, mais il restait évident que ces autres communications continueraient à porter sur les droits de l'antiquité. La session d'Istanbul a démontré l'intérêt de rappeler cela, dans la mesure où l'on a



vu fleurir des conférences n'ayant aucun lien avec les droits de l'antiquité. Cette pratique doit cependant être réfrénée et il appartient à l'organisateur de chaque session internationale de refuser les communications portant manifestement sur un thème étranger aux droits de l'antiquité. Il est essentiel de ne pas dénaturer la SIHDA.

2. Comme de coutume, il est proposé d'envoyer des cartes postales aux fidèles amis de la SIHDA, malheureusement empêchés de nous rejoindre à Istanbul : Hans Ankum, Shigeo Nishimura, Gudrun Sturm et Manuel Garcia Garrido.

3. Nous avons malheureusement aussi dû constater que certains de nos membres sont décédés depuis la session de Naples : Antonio Guarino, Carlo Venturini, Fritz Sturm, Janosz Zlinski et Nico van der Wal.

Antonio Guarino a été commémoré par Carla Masi qui prend la parole en tant qu'élève de Luigi Labruna, lui-même élève direct d'Antonio Guarino. Ce dernier est décédé quelques semaines après la fin de la SIHDA de Naples, SIHDA que les organisateurs lui avaient dédiée. Né en 1914 à Cerreto Sannita, en province de Benevento, il poursuit ses études secondaires à Milan. Il est ensuite diplômé en droit de l'université de Naples, où il obtient la « laurea » en 1936 sur un thème discuté avec le professeur Siro Solazzi. Tour à tour magistrat, avocat, journaliste, Guarino fut avant tout professeur de droit romain et d'autres matières juridiques dans les universités de Naples et de Catane dès 1938. Il est chargé de cours dans un premier temps et devient titulaire de chaire en 1942–1943 jusqu'en 1989. Il a également été Sénateur (en tant que membre des « Indipendenti di Sinistra », lors de la législature 1976–1979). Parmi ses nombreuses décorations, il était notamment docteur *honoris causa* des universités d'Aix-Marseille et Madrid Complutense. Guarino a co-fondé et dirigé les revues « Diritto e Giurisprudenza » (2^e série depuis 1946), IVRA (depuis 1950 et avec Cesare Sanfilippo) et Labeo (depuis 1955). Sa production scientifique est impressionnante par sa quantité, sa variété et sa qualité. Ses publications de droit romain sont réparties équitablement entre le droit privé, le droit public, l'histoire des sources et les problèmes généraux. Mais ses écrits portent aussi sur le droit italien moderne, les questions sociales, historiques et d'actualité. Si on les additionne, elles constituent une vingtaine de volumes et un millier d'articles et notes plus brèves. Ironie, originalité, formalisme et antiformalisme à la fois, netteté de la pensée et de l'expression et clarté didactique sont quelques-unes de ses marques de fabrique. Il y aurait énormément à dire sur le savant et ses rapports avec ses collègues, élèves et élèves d'élèves. Carla Masi a pu approfondir cet aspect de la personnalité de Guarino ainsi que d'autres encore dans la nécrologie parue dans la *Savigny Zeitschrift*², à laquelle il était particulièrement lié, depuis son séjour à Berlin, près des maîtres Schulz, Rabel, Pringsheim et Koschaker. Antonio Guarino était également un ami sincère de Fernand De Visscher ainsi qu'un participant de la première heure aux congrès de notre société,

2. ZSS 132 (2015), p. 760–765.



dans la ferveur de cette atmosphère d'après guerre, qui marqua la fondation de la RIDA et de la Société. Les deux grands savants sont restés en contact constant et Guarino participa aux Mélanges en l'honneur de Fernand De Visscher (1949) avec son important travail consacré aux *ius publice respondendi*. Guarino et De Visscher ont ensuite croisé les armes scientifiques sur des thèmes classiques, comme la curatelle et la *mancipatio*, mais aussi sur cette étonnante histoire d'éléphants³. Guarino n'a pas écrit de nécrologie de De Visscher, mais il a partagé un brillant souvenir lié à l'histoire de la SIHDA dans un petit entrefilet, publié en 2009⁴. Il y raconte que la carte postale envoyée par l'assemblée générale de notre société réunie en 2006, à Bochum, par l'ami Christoph Krampe, lui a fait plaisir. Ça a été l'occasion pour lui de se souvenir des grands romanistes qui participaient aux premières réunions, ainsi que l'atmosphère d'amitié et la participation des familles des jusromanistes (avec en premier lieu l'épouse de Fernand De Visscher), et en particulier des veuves des collègues défunts (dont Madame Collinet était la plus assidue). Il constate enfin que la société a bien prospéré depuis les premiers temps, de même que la revue que Fernand De Visscher avait lui-même fondée en parallèle à la société. Ce n'est pas un hasard si à l'occasion de son 100^e anniversaire, il diffusa à ses collègues un courrier contenant une photo dédicassée datant de la SIHDA de 1962, organisée par Giuseppe Grosso à Turin. Sur cette photo, on peut voir Antonio Guarino sauter par dessus une série de quatre chaises, tout en étant habillé de manière élégante en costume (boutonné) et cravate, et la pipe à la bouche ! Guarino était en effet aussi très sportif. Carla Masi se souvient aussi avec émotion de la SIHDA de 1988 à Salzbourg, alors qu'elle prenait la parole pour la première fois, Guarino était présent avec son regard à la fois sévère et bienveillant. C'est ce trait de caractère en particulier qu'elle voudrait rappeler devant les membres de notre *societas amicorum* : un membre actif et qui s'intéressait aux jeunes de cette société, et donc au futur des droits de l'antiquité.

Carlo Venturini est commémoré par le professeur Antonio Palma. Originiaire de Livourne, Venturini s'est éteint à l'âge de 71 ans, alors qu'il était retraité depuis moins d'un an de l'université de Pise, où il enseignait l'histoire du droit romain. C'est dans cette même université qu'il avait étudié la philologie classique et le droit. Cette double formation a favorisé sa rencontre avec deux maîtres qui jouèrent un rôle décisif dans sa formation : les professeurs Feliciano Serrao et Emilio Gabba, tous deux responsables de sa « rigorosa e penetrante educazione filologica e storiografica ». Il a enseigné l'histoire romaine à Florence de 1971 à 1979 avant de rejoindre l'université de Pise, où il a été le directeur de l'Institut de droit romain et d'histoire du droit de 1987 à 1997. Cette même université l'honora de « l'Ordine del Cherubino ». La haute valeur scientifique de ses écrits lui valut une grande — et

3. Jean-François GERKENS, « Fernand De Visscher als Archäologe », in U. MANTHE, S. NISHIMURA, M. IGIMI (Ed.), *Aus der Werkstatt römischer Juristen. Vorträge der Europäisch-Ostasiatischen Tagung 2013 in Fukuoka*, Berlin 2016, p. 111–130.

4. Antonio GUARINO, *La coda dell'occhio. Appunti e disappunti di un giurista*, Milan 2009, p. 69.

méritée — renommée internationale, consacrée notamment par la cooptation, en 2010, en tant que membre honoraire de la « Real Academia de Jurisprudencia y Legislación » de Madrid. À l'occasion de sa retraite, l'université de Naples Federico II lui a rendu le prestigieux hommage de publier, dans un volume édité par Antonio Palma, un recueil de ses écrits les plus significatifs dans le domaine du droit des personnes.

Jean-François Gerkens évoque ensuite lui-même la disparition de son maître, Fritz Sturm, à l'âge de 85 ans. Ce dernier est né en 1929 à Constance, et de nationalité allemande ; il s'est éteint à Echandens le 14 mars 2015, et de nationalité suisse. Après des études classiques à Constance, il a étudié la philologie classique et le droit dans les universités de Tübingen, Lausanne, Genève, Bologne et Heidelberg. Il a obtenu le grade de docteur de l'université de Lausanne avec une thèse⁵ dirigée par Philippe Meylan. Il est ensuite devenu assistant de Hubert Niederländer à Heidelberg et a soutenu sa thèse d'habilitation⁶ à Munich, sous la direction de Wolfgang Kunkel. En 1964, il est appelé à succéder à Philippe Meylan, à Lausanne, et il sera successivement professeur à Mayence (1966–1971) et Marbourg (1971–1977), avant de revenir à Lausanne et y terminer sa carrière (1977–1999). Ses rapports avec l'université de Liège, dont il est docteur *honoris causa*, sont très forts depuis longtemps, puisqu'avant d'avoir été le maître de Jean-François Gerkens, il avait aussi dirigé la thèse de Roger Vigneron, qui a lui aussi été le patron de Gerkens à Liège. Fritz Sturm était un participant fidèle de la SIHDA. Sa première participation remonte à la 14^e session à Fribourg en Brisgau et Bâle, en 1959. Il décrit lui-même⁷ la chaleur de l'accueil que lui a réservé Fernand De Visscher à cette occasion, alors pourtant que jeune assistant, il venait de critiquer la position du grand maître dans sa thèse de doctorat. Il a ensuite pris la parole pour la première fois à la SIHDA de Dijon en 1960. À cette occasion — et alors qu'il était toujours assistant à Heidelberg — il n'a pas donné de conférence lui-même, mais est intervenu notamment dans les discussions consécutives aux conférences de Henk Hoetink (consacrée à la *causa traditionis* et au *titulus usucapionis*) et de Felix Wubbe (consacrée à l'*actio Publiciana*⁸). Sa première conférence à la SIHDA remonte à la 24^e session, en 1969 à Amsterdam. Alors professeur à Mayence, il fait un exposé

5. Fritz STURM, *Abalienatio, Essai d'explication de la définition des Topiques (Cic., Top. 5, 28)*, Milan 1957.

6. Fritz STURM, *Stipulatio Aquiliana. Textgestalt und Tragweite der Aquilianischen Ausgleichsquitung im Klassischen Römischen Recht*, Munich 1972.

7. Fritz STURM, « Identité et spécificité de la SIHDA », in Huguette JONES (ed.), *Le monde antique et les droits de l'homme*, Bruxelles 1998, p. 20–21.

8. Cette discussion particulièrement animée [v. RIDA 8 (1961), p. 457–458] a ensuite donné lieu à une publication : Fritz STURM, « Zur ursprünglichen Funktion der *actio Publiciana* », RIDA 9 (1962), p. 357–416.

intitulé « Quittance transactionnelle et réduction de sa portée en droit romain⁹ ». Il est ensuite resté très fidèle à la SIHDA et très sensible à l'esprit de Fernand De Visscher, comme le démontre sa conférence¹⁰ de la 50^e session à Bruxelles, dans laquelle il se livre à l'exercice périlleux de la comparaison des congrès et des sociétés savantes... pour conclure que la SIHDA est ce qu'il y a de meilleur. Lors de la 51^e session, à Crotone et Messine, il a prononcé le discours de remerciements adressé aux organisateurs et donné à l'occasion du dîner de gala, dans le prestigieux hôtel San Domenico de Taormina. À l'occasion de la 61^e session, à Catane, en 2007, il est invité à donner une des conférences introductives¹¹ du thème central (Loi et droit dans le gouvernement des sociétés antiques. Administration, vie privée, justice). Fritz Sturm était en outre membre du comité scientifique de la *RIDA* depuis 1990. Enfin, et pour terminer sur une note plus personnelle, Jean-François Gekens a voulu évoquer la très grande générosité de Fritz Sturm vis-à-vis de ses élèves. Pour sa part, la rédaction de sa thèse de doctorat restera à tout jamais intimement liée aux moments intenses qu'il a vécu à la maison Sturm, à Echandens. Le *modus operandi* était toujours le suivant. Lorsque Fritz Sturm avait fini de lire et de critiquer les exégèses qu'il lui avait envoyées, il l'invitait chez lui, à Echandens, où il passait dès lors deux ou trois jours. Il était attendu en milieu d'après-midi (vers 16 heures) le premier jour. La journée-type commençait par les mots de Fritz Sturm : « Das Bad ist frei ! », qui constituaient par la même occasion le signal de départ d'une journée de travail intense. La matinée était consacrée à discuter les exégèses envoyées par la poste. Gekens passait généralement le temps de midi avec les assistants du professeur à l'université de Lausanne, qui l'accompagnaient pour le repas de midi. L'après-midi (pendant l'heure de la sieste), il faisait des recherches dans les bibliothèques de Lausanne, avant de retourner à Echandens pour y exposer les fruits de ses lectures et poursuivre la discussion... qui n'était guère interrompue par le repas du soir. Cette discussion se terminait alors régulièrement par des suggestions de lectures pour la nuit... à discuter dès le lendemain matin. Gekens explique que ce récit un peu anecdotique a pour ambition de permettre à notre communauté des savants de se souvenir qu'à côté du grand savant, il y avait aussi un homme très généreux avec ses élèves. Et il va de soi qu'à cette générosité il faut associer son épouse Gudrun, qui veillait à ce qu'il ne leur manque rien, pendant ces journées d'étude. Elle aussi a une carrière scientifique bien remplie et a été très souvent présente à nos congrès.

Janos Zlinszky a été commémoré par Tamás Nótári et Michael Rainer. Zlinsky est né en 1928 à Budapest où il étudie aux universités Pázmány Péter et

9. Fritz STURM, « Quittance transactionnelle et réduction de sa portée en droit romain », *RIDA* 18 (1971), p. 659–671.

10. Fritz STURM, « Identité et spécificité de la SIHDA », p. 15–23.

11. Fritz STURM, « Ius et les : modèle, message, héritage », in A. RUELLE et M. BERLINGIN (eds.), *Le droit romain d'hier à aujourd'hui*. Collationes et oblationes. Liber amicorum en l'honneur du professeur Gilbert Hanard, Bruxelles 2009, p. 197–213.

Eötvös Loránd. En 1951, il est renvoyé des universités hongroises et déporté à l'Est de la Hongrie où il est forcé de travailler notamment comme ouvrier dans la construction. En 1957, il passe son examen d'état de droit et travaille comme juriste jusqu'en 1967. En 1968, il devient avocat et commence à enseigner à partir de 1983. Il devient professeur à l'université de Miskolc en 1990, où il organise la SIHDA en 1991 (Le thème central était la responsabilité dans les droits de l'antiquité). Il a été juge constitutionnel de 1989 à 1998 et doyen-fondateur de l'université catholique Pázmány Péter (1995–2000). Il est mort à Budapest le 18 juin 2015.

Bernard Stolte est ensuite appelé à dire quelques mots de Nico (Nicolaas) van der Wal, décédé le 17 avril 2015, quelques jours avant de pouvoir fêter ses 90 ans. Il était le dernier fondateur toujours vivant de l'école des juristes byzantinistes de Groningue. Après un début d'études en chimie, il croise le chemin du Professeur Scheltema et devient un brillant spécialiste de droit romain et de droit byzantin. Il collabora d'ailleurs étroitement à la fameuse édition des *Basilica cum scholiis*. Son sujet de thèse de doctorat était le bilinguisme dans le droit de Justinien (*Les commentaires grecs du Code Justinien* : 1953). Nous lui devons également son *Manuale Novellarum*, un répertoire systématique des Novelles de Justinien (dont il existe deux éditions : 1964 et 1998). À ses propres yeux, il s'agit là de son œuvre la plus utile. Mais comment ne pas considérer que le *Historiae iuris graeco-romani delineatio. Les sources du droit byzantin de 300 à 1453* (1985) qu'il a co-écrit avec Jan Lokin est du même niveau ? Et il y a encore la *Collectio Tripartita* (1994, avec Bernard Stolte) et l'édition critique des *Theophili Antecessoris Paraphrasis Institutionum* (2010, avec Roos Meijering, Jan Lokin et Bernard Stolte). De nature discrète, il a souvent participé à la SIHDA dans ses jeunes années, pour n'y venir plus que rarement après son éméritat. Ses écrits en français, anglais et allemand étaient tous d'une grande clarté et d'une puissance nettement supérieure au son de sa voix, toujours timide. Nous perdons un ami loyal et un très grand savant.

L'assemblée a respecté une minute de silence en l'honneur et en souvenir des cinq amis disparus.

4. SIHDA et FIEC (Fédération internationale des associations d'études classiques). Jean-François Gerken expose que la SIHDA est apparemment membre de la FIEC depuis 1964 et il est apparu que le paiement de la cotisation à cette institution pose un problème pratique. La SIHDA n'a en effet aucune personnalité juridique ni de trésorerie propre et le paiement de cette cotisation pose dès lors régulièrement un problème. Il a été demandé aux membres de l'assemblée d'exprimer leur sentiment et en particulier un quelconque attachement à la FIEC. Il apparaît cependant que les rares membres qui connaissent la FIEC n'en connaissent que le nom et lorsque c'est le cas, c'est parce ceux-ci ont effectué le paiement d'une cotisation à la FIEC. Il est dès lors décidé que la SIHDA n'est prête à rester membre de la FIEC qu'à la condition de ne plus payer de cotisation, au risque d'être rayée de la liste des membres de la FIEC. Il est considéré que c'est une question de principe, puisque la SIHDA ne retire rien de concret de la FIEC.

5. Le professeur Emmanuelle Chevreau confirme la proposition faite à Naples, d'inviter la Société à Paris pour y tenir sa 70^e session internationale. Les dates proposées sont 13–18 septembre 2016 et le thème central : *Ius et periculum*. Le droit face au risque dans l'antiquité.

6. Bien que malheureusement absent, Filippo Briguglio propose d'organiser la 71^e session internationale dans les universités de Bologne et Ravenne. Afin d'exprimer cette invitation, il a transmis un petit film qu'il a réalisé et dans lequel il exprime son invitation à Bologne et à Ravenne, du 12 au 16 septembre 2017.

7. Il convint alors de recomposer le comité directeur de la SIHDA.

- Havva Karagöz, entrée dans le comité directeur l'an précédent, lors de la SIHDA de Naples, reste membre du comité directeur ;
- Carla Masi, fantastique organisatrice du congrès de l'an précédent reste également membre du comité directeur ;
- Michael Rainer, organisateur de la 67^e session de la SIHDA à Salzbourg doit une nouvelle fois être remercié pour le splendide congrès qu'il a organisé ! Michael sera à partir de cette assemblée générale, remplacé par Emmanuelle Chevreau, en tant que membre du comité directeur.

8. Au nom de tous, Jean-François Gerkens exprime ses remerciements à Havva Karagöz et à Basak Erdogan, ainsi que toute leur équipe pour leur très grande gentillesse et disponibilité dans l'organisation de la 69^e session internationale de notre Société !

Rendez-vous est donné à Paris pour la 70^e session de la Société Internationale Fernand De Visscher pour l'Histoire des Droits de l'Antiquité !